Le 1 mai 2014

Action Côte-de-Sable

Suneeta Millington

Objet : Passerelle surplombant la rivière Rideau – Projet d’art public

La Ville d’Ottawa a effectué en 2012 une étude d’évaluation environnementale portant sur la construction sur la rivière Rideau d’une passerelle multifonctionnelle reliant les rues Donald et Somerset Est, et des avant-projets sommaires ont été présentés lors d’une réunion portes ouvertes tenue au Centre communautaire Overbrook en juin 2013. L’aménagement de ce passage vise à améliorer la circulation, pour les piétons et les cyclistes, entre les quartiers d’Overbrook et de Vanier, sur la rive est de la rivière, et le quartier Côte-de-Sable et le centre-ville, sur la rive ouest. Les travaux devraient débuter à l’été 2014 et prendre fin à l’été 2016.

L’équipe du Programme d’art public de la Ville d’Ottawa aimerait avoir votre avis sur un projet préliminaire d’art public qui mènera à la conception d’œuvres d’art permanentes et à leur intégration à la structure de la passerelle. Cette commande sera financée au moyen de la part d’un pour cent du budget total de construction allouée à l’art public.

Dans le cadre de son processus de commande d’œuvres d’art public, la Ville mène des consultations auprès des intervenants potentiels afin que la vision artistique et les exigences de conception liées à ce projet concordent avec les intérêts des résidents du secteur et des futurs usagers de la passerelle. Vous trouverez ci-joint un projet préliminaire présentant cette vision et ces exigences, ainsi qu’une description des processus de consultation et de commande.

Comme vous êtes un intervenant potentiel, nous vous invitons à lire le document ci-joint et à nous donner vos commentaires sur le processus de consultation et le projet artistique proposés. Nous vous encourageons également à :

* proposer un intermédiaire entre les résidents et le Programme d’art public;
* trouver des archives ou des ressources communautaires à mettre à la disposition des artistes pour leur inspirer des propositions de projet;
* proposer des méthodes permettant de diffuser l’appel de projets aux artistes de votre communauté.

Afin de nous aider à respecter notre échéancier, veuillez envoyer vos commentaires et toute autre information utile à Lynda Hall (lynda.hall@ottawa.ca) d’ici le 29 mai 2014.

Pour en savoir plus sur le projet de construction, veuillez consulter les documents disponibles sur [ottawa.ca](http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/urbanisme-et-amenagement/transformer-ottawa/portes-ouvertes-10-juin-2013) .

Vous pouvez également voir [en ligne](http://ottawa.ca/fr/residents/arts-culture-et-communaute/commandes) des exemples d’œuvres d’art public commandées par la Ville.

Nous espérons avoir de vos nouvelles bientôt.

Cordialement,



**Julie DuPont**

Portfolio Manager | Gestionnaire de portefeuille

Public Art Program | Programme d’art public

Cultural Services Branch | Direction des services culturels   
City of Ottawa | Ville d'Ottawa  
Tél. : 613-244-4433   
Cell. : 613-796-4347

**Processus de consultation communautaire**

Les intervenants potentiels suivants ont été invités à participer au processus de consultation sur ce projet d’art public, qui devra être inspiré de l’histoire et de la culture des quartiers environnants, ainsi que de la position géographique et de l’emplacement de la passerelle :

Action Côte-de-Sable

Algonquins de l’Ontario

Association communautaire de Vanier   
Centre Wabano pour la santé des Autochtones

Commission de la capitale nationale  
Office de protection de la nature de la vallée Rideau

Overbrook Community Association

Première nation algonquine de Pikwàkanagàn   
Première nation de Kitigan Zibi Anishinabeg

ZAC du quartier Vanier

La consultation publique sur le processus de commande d’œuvres d’art comprendra les étapes suivantes :

* Nommer des intermédiaires entre les intervenants et le Programme d’art public (avril).
* Étudier et commenter le projet préliminaire avant qu’il ne soit parachevé et diffusé par un appel aux artistes (mai).
* Trouver des archives ou des ressources communautaires pouvant inspirer des projets aux artistes (mai-juin).
* Tenir une séance d’information pour les artistes souhaitant soumettre un projet.
  + 19 juin, de 18 h à 19 h 30, au Centre communautaire Overbrook
* Inclure des représentants des intervenants au comité de sélection (août).
* Organiser une réunion portes ouvertes pour présenter les propositions des artistes finalistes et soumettre les commentaires recueillis au comité de sélection (octobre).

**Vision**

L’œuvre intégrée à la passerelle surplombant la rivière Rideau doit être novatrice sur les plans visuel et conceptuel, tout en gardant un lien avec l’histoire, l’architecture, l’aspect social et la géographie naturelle des lieux. Les artistes doivent notamment considérer l’importance historique de la rivière Rideau et la double fonction de la passerelle, qui servira de lien entre les communautés aussi bien que de plateforme d’observation.

**Admissibilité**

Chaque artiste ou équipe d’artistes peut soumettre un projet pour cette commande. Les artistes doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents et habiter dans un rayon de 150 km d’Ottawa, ou être un artiste algonquin résidant au Canada.

**Processus de sélection de l’œuvre**

L’œuvre de ce projet d’art public sera choisie selon un processus standard de sélection par jury en deux étapes.

* Diffusion d’un appel public aux artistes (juin)
* Séance d’information où les artistes pourront voir les plans de la passerelle et trouver réponse à leurs questions (juin)
* Évaluation des propositions par le comité de sélection et sélection de cinq finalistes (août)
* Conception du projet des finalistes et préparation en vue d’une réunion portes ouvertes (septembre)
* Occasion pour les résidents de voir les projets des finalistes, de rencontrer les artistes et de donner leur opinion (octobre)
* Entrevue des finalistes, étude des projets et lecture des commentaires des résidents par le comité de sélection (octobre)
* Nomination du projet retenu (octobre)
* Embauche de l’artiste, qui devra concevoir l’œuvre et dessiner les plans définitifs pour décembre

Le comité de sélection, qui sera formé en consultation avec les intervenants, comptera :

* un membre de l’équipe du projet de construction;
* un représentant des Algonquins Anishinabeg;
* un représentant des quartiers environnants;
* deux artistes professionnels.

**Emplacement**

À la suite d’une consultation auprès de l’équipe du projet de construction, nous avons relevé deux emplacements où l’œuvre d’art pourrait être intégrée, soit :

* sur les panneaux du garde-corps des quatre zones d’observation, où la passerelle s’élargit;
* sur le tablier de béton, les bordures de toit et de trottoir, et les soffites de la passerelle.

À noter toutefois qu’un seul de ces emplacements sera fabriqué et installé à cette fin.

**Exigences de conception pour le projet d’art public**

L’œuvre d’art devra :

* être intégrée au garde-corps ou au tablier de béton de la passerelle;
* constituer un ensemble cohérent sur le plan conceptuel, bien que réparti tout au long de la passerelle;
* témoigner de l’excellence artistique moderne (conceptuelle, esthétique et technique);
* être de conception indémodable et durable;
* être attrayante pour les piétons et les cyclistes utilisant la passerelle;
* être sécuritaire pour le public;
* laisser la passerelle ouverte à la circulation;
* éviter tout effet négatif sur la faune et son habitat naturel;
* être faite de matériaux durables qui conviennent à l’environnement et qui nécessitent peu d’entretien;
* permettre l’installation d’une palissade de protection en hiver;
* être conforme notamment au Code du bâtiment, au Code de l’électricité et aux règlements municipaux.

**Documents de référence**

L’appel aux artistes comprendra des liens vers des documents et des sites Web pouvant les aider dans leur recherche, notamment le site de l’Office de protection de la nature de la vallée Rideau et l’évaluation environnementale menée pour ce projet de construction.

Nous sommes d’ailleurs ouverts aux suggestions de ressources en ligne qui permettraient aux artistes de consulter des photos, des plans et d’autres documents originaux et archivés accessibles dans votre communauté.